Lutte contre l'exclusion et promotion de la solidarité: programme de soutien 1994-1999

1993/1221(COD) - 29/06/1995

Le Conseil a constaté que les délégations allemande et britannique n'étaient pas en mesure de lever leur réserve de caractère général. Au terme d'un large échange de vues, le Président a estimé qu'il convenait de réfléchir à l'approche à adopter, de manière à pouvoir agir, au niveau de l'Union, dans ce domaine. L'objectif du programme proposé par la Commission est de contribuer à l'amélioration des mesures dans les Etats membres visant la participation effective des personnes moins favorisées à la vie économique et sociale. Il devrait prendre le relais des trois programmes de lutte contre la pauvreté qui ont été mis en oeuvre antérieurement et dont le dernier s'est terminé le 30juin1994.